Mon La Prairie

porte voix

Votre nouvel *espace citoyen.*

Bulletin municipal | Automne-hiver 2023 | Volume 44 – n° 3

La Prairie

renseignements

450 444-6600
info@ville.laprairie.qc.ca
ville.LAPRAIRIE.qc.ca

Les horaires sont disponibles sur le site Internet de la Ville.

Les services d'urgence sont accessibles en tout temps en composant le 9-1-1.

En cas de sinistre majeur, syntonisez FM 103,3 La radio allumée

Hôtel de ville

170, boulevard Taschereau
La Prairie (Québec) J5R 5H6

2e étage | Service de l'urbanisme
450 444-6638
urbanisme@ville.laprairie.qc.ca

4e étage | Mairie | Cour municipale | Direction générale | Service des communications | Service du greffe et des affaires juridiques | Services administratifs et financiers
450 444-6600
info@ville.laprairie.qc.ca

Centre multifonctionnel Guy-Dupré

500, rue Saint-Laurent
La Prairie (Québec) J5R 5X2

Bibliothèque Léo-Lecavalier
450 444-6710
biblio@ville.laprairie.qc.ca

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
450 444-6700
loisirs@ville.laprairie.qc.ca

Ateliers municipaux

725, rue Bernier
La Prairie (Québec) J5R 5W6

Service des travaux publics
450 444-6684
tp@ville.laprairie.qc.ca

Service du génie
450 444-6647
genie@ville.laprairie.qc.ca

Caserne des pompiers

Service de sécurité incendie
600, boulevard Taschereau
La Prairie (Québec) J5R 1V1
450 444-6652
incendies@ville.laprairie.qc.ca

Service des ressources humaines
604, boulevard Taschereau
La Prairie (Québec) J5R 1V1
450 444-6649
rh@ville.laprairie.qc.ca

Aréna Ville de La Prairie

250, rue du Vice-Roi
La Prairie (Québec) J5R 0T2
450 444-6745
gestionarenavdlp@gmail.com

Écocentre

1100, chemin Saint-José
La Prairie (Québec) J5R 6A9
450 444-6669

REJOIGNEZ VOS COMMUNAUTÉS!
@villelaprairie #villelaprairie
ville.LAPRAIRIE.qc.ca/infolettre

Votre bulletin municipal *Mon La Prairie*

RÉALISATION
Service des communications

MENTION DE SOURCE
Avec la collaboration de Mélanie Olmstead

TIRAGE
12 000 exemplaires

DISTRIBUTION
Postes Canada, toutes les adresses de la ville

IMPRESSION
Imprimerie Héon & Nadeau

LIVRAISON
Octobre 2023

PROCHAINE PARUTION
Mars 2024

Le genre masculin est utilisé dans le seul but d'alléger la présentation de cette publication.

Mot du maire

Chères Laprairiennes,
Chers Laprairiens,

L'automne s'est installé et c'est donc le moment tout désigné pour faire le plein de couleurs et d'air frais. Profitez des nombreux parcs et installations dont regorge la Ville pour savourer pleinement cette période unique de l'année.

Cette saison, les élus et moi l'entamons avec fébrilité puisqu'elle marque le lancement du nouvel espace citoyen numérique de la Ville, Porte-voix. Grâce à cette plateforme de consultation citoyenne, vous pourrez exprimer votre opinion et vos idées sur différents enjeux municipaux. Également, vous pourrez être informé des urgences, des avis importants et des travaux majeurs par courriel, SMS ou appel téléphonique automatisé. Porte-voix, c'est LE lieu d'échange entre la Ville et vous.

Nous espérons qu'il saura trouver écho auprès de tous les Laprairiens et qu'il sera l'hôte de discussions franches et constructives qui nous permettront, tous ensemble, d'améliorer notre milieu de vie. Les membres du conseil et moi le répétons depuis longtemps, les meilleures solutions sont celles auxquelles tous ont l'occasion d'être partie prenante.

Par ailleurs, c'est dans cette optique que je reprends mes entretiens mensuels avec vous dans le cadre des Samedis du maire. Que vous ayez envie d'une discussion, d'un échange sous le signe de la transparence ou de partager avec moi vos opinions, vos commentaires, vos suggestions ou vos interrogations, c'est avec enthousiasme que je vous invite à prendre rendez-vous.

Au plaisir de vous rencontrer et d'échanger avec vous. D'ici là, je souhaite à tous une belle saison automnale!

Frédéric Galantai
mairie@ville.laprairie.qc.ca

Conseillers municipaux

Vincent NOËL
District de la Milice

Patrick DION
District du Christ-Roi

Karine LAROCHE
District du Vieux La Prairie

Marie Eve PLANTE-HÉBERT
District de La Citière

MAIRESSE SUPPLÉANTE

Sylvie MAJOR
District de La Clairière

Julie SIMONEAU
District de La Magdeleine

Paule FONTAINE
District de la Bataille

Denis GIRARD
District de la Briqueterie

Madame Sylvie Major, conseillère du district de La Clairière, endosse le rôle de mairesse suppléante depuis le 12 juin dernier, et ce, jusqu'au 15 novembre 2023. En vertu de la *Loi sur les cités et villes*, la mairesse suppléante pourrait remplir les fonctions du maire si celui-ci devait s'absenter ou si ce dernier lui demandait de le représenter, étant lui-même engagé ailleurs au même moment.

???

Pourquoi Porte-voix?

En choisissant le nom « Porte-voix », la Ville souhaite représenter l'échange et le dialogue entre les citoyens et elle. Tel un porte-voix, elle porte sa voix vers le citoyen afin de l'informer de la vie municipale alors que le citoyen, lui, porte sa voix vers la Ville pour lui faire part de ses commentaires, de ses idées et de ses opinions. Les bulles de discussion intégrées au logo représentent, quant à elles, cet échange qui se fait sous forme de dialogue en continu.

Découvrez votre nouvel espace citoyen

Il y a un tout nouvel espace citoyen à La Prairie et c'est en ligne que vous le trouverez! Porte-voix, la nouvelle plateforme de consultation publique et d'information de la Ville, vous permet de participer activement à la vie municipale et de recevoir des avis municipaux personnalisés.

Consultation publique

Porte-voix bonifie l'offre communicationnelle de La Prairie en proposant une plateforme de consultation publique. Grâce à cette dernière, vous pouvez participer activement à la vie municipale en vous informant sur les grands projets municipaux, en faisant part de vos commentaires, en proposant des idées, en réagissant à des projets et en répondant à des sondages.

Des avis personnalisés

Porte-voix, c'est également un système d'envoi d'avis municipaux. En créant votre compte, vous pourrez personnaliser les catégories d'avis que vous souhaitez recevoir et choisir les moyens de communication par lesquels vous souhaitez être informé. Vous pourrez également répondre à des sondages ciblés.

Alors, ça vous dit? Joignez votre communauté!

portevoix.ville.LAPRAIRIE.qc.ca →

Citoyen averti passe à Porte-voix

Vous étiez inscrit à Citoyen averti? Sachez que ce système **ne sera plus utilisé pour envoyer des appels automatisés**. Si vous souhaitez recevoir des avis municipaux, vous devez créer votre compte sur Porte-voix. Vous pourrez choisir les types d'avis que vous désirez recevoir et bénéficierez d'une plus grande flexibilité quant à leur mode de transmission.

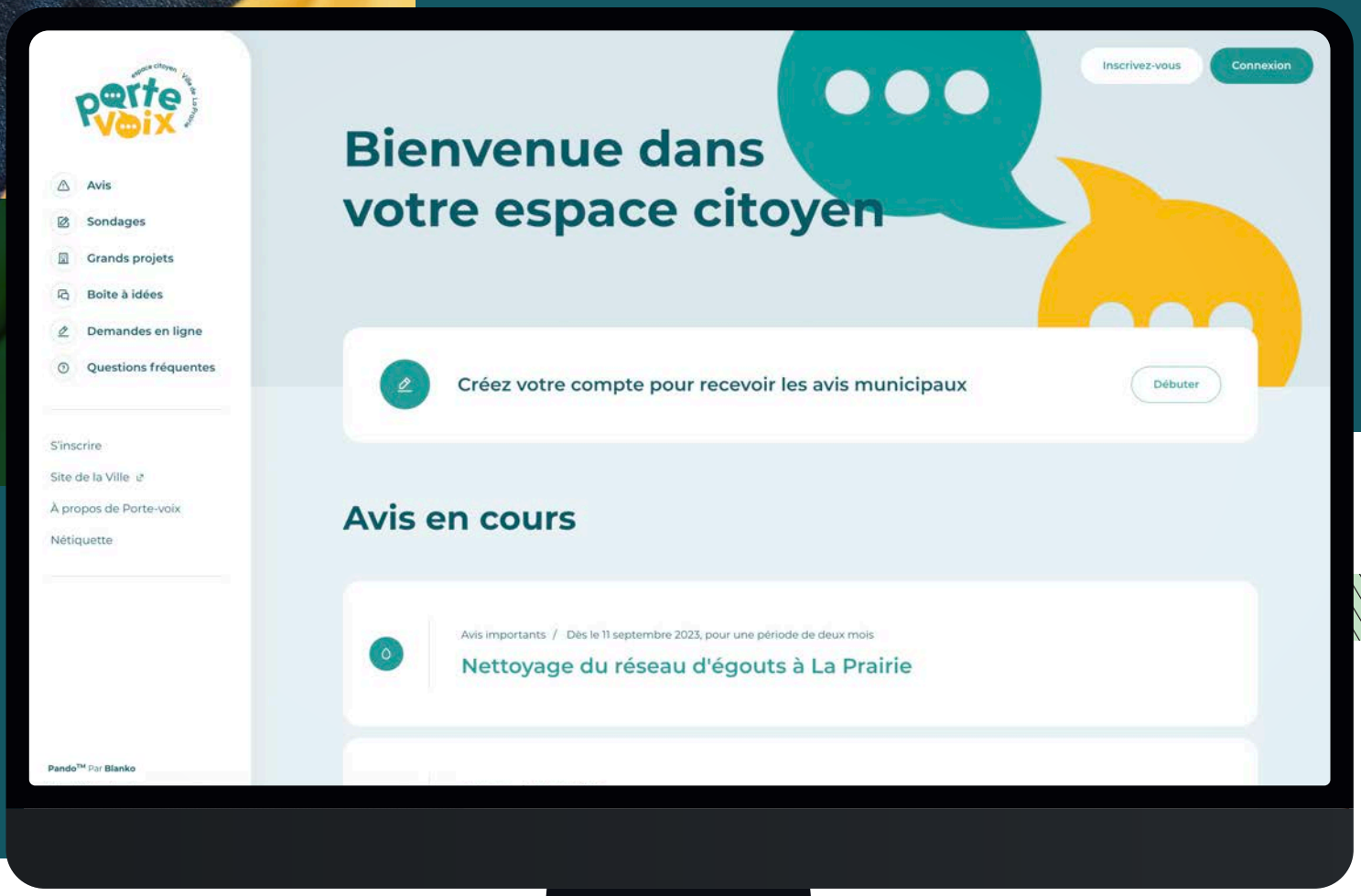

portevoix.ville.LAPRAIRIE.qc.ca

Tour d'horizon de VOTRE nouvel espace citoyen

Porte-voix, c'est un outil simple et convivial qui vous permet de participer activement à la vie municipale. Grâce à ses différentes fonctionnalités, à une interface intuitive et à une facture visuelle pensée pour faciliter votre expérience de navigation, vous pourrez accéder rapidement à l'information que vous cherchez.

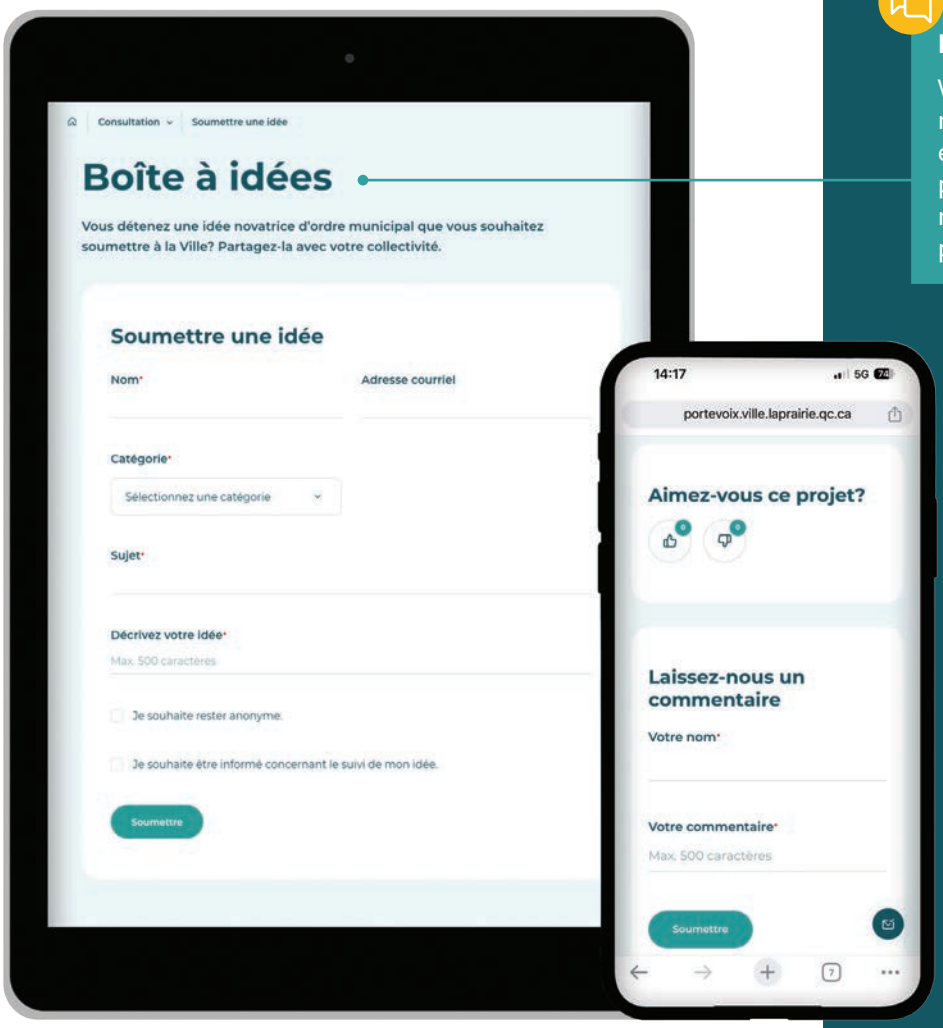

Boîte à idées

Vous avez une idée pour améliorer votre milieu de vie? Faites-nous-en part et elle sera analysée par la Ville. Les idées proposées sont rassemblées sur la même page et peuvent être consultées par tous.

Réagissez

Vous aimez ou n'aimez pas un projet? Faites-le-nous savoir!

Commentez

Vous souhaitez vous exprimer sur un grand projet ou sur une idée citoyenne? Laissez un commentaire.

Grands projets

Ces pages regroupent toute l'information concernant les grands projets municipaux. Consultez-les pour en apprendre davantage à leur sujet et pour suivre leur évolution.

Tout le monde a le droit à son opinion, mais tout le monde a aussi le droit d'être traité respectueusement. C'est le principe de la nétiquette sur laquelle la Ville se base pour maintenir un environnement de discussion où les échanges sont respectueux, constructifs et harmonieux. Ainsi, la Ville se réserve le droit de supprimer tout commentaire qui ne respecte pas les conditions prévues à la nétiquette.

Avis

Le système d'envoi d'avis municipaux de Porte-voix vous permet d'être informé, par courriel, par SMS ou par appel automatisé, des sujets qui vous touchent. Lors de votre inscription, choisissez les catégories d'avis que vous souhaitez recevoir :

urgences **avis importants** **travaux majeurs**

Inscrivez-vous

En vous inscrivant à la plateforme, vous avez accès au système d'envoi d'avis municipaux et à des sondages ciblés.

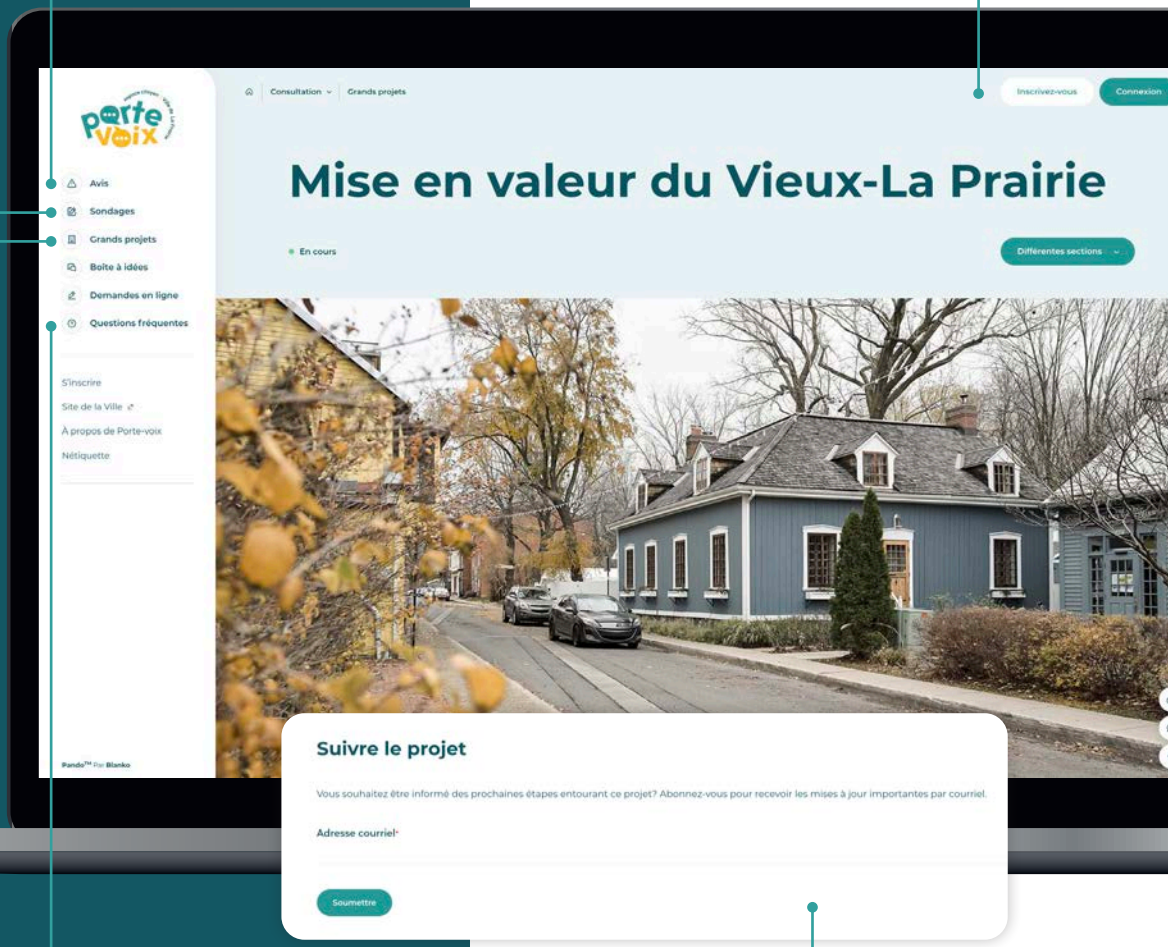

Sondages

La Ville veut vous entendre. C'est notamment par le biais de sondages que vous pourrez donner votre opinion et vous exprimer sur les sujets qui vous touchent et qui sont importants pour vous.

Questions fréquentes

Vous souhaitez savoir comment vous inscrire? Vous vous demandez comment fonctionne le système d'envoi d'avis municipaux? Cette page regroupe les questions les plus fréquemment posées et contient différentes procédures pour vous aider à naviguer sur la plateforme.

Suivre le projet

Abonnez-vous aux listes de diffusion pour être informé des mises à jour des projets que vous souhaitez suivre.

porte voix

Retrouvez, sur Porte-voix, toutes les informations au sujet de cette importante réflexion collective, incluant les présentations issues de la communauté.

Avenir du terrain de l'ancienne briqueterie Briques Meridian

Invitation à deux soirées de consultation publique

Cet automne, la Ville de La Prairie reprend sa démarche de participation publique sur l'avenir du terrain de l'ancienne briqueterie Briques Meridian en tenant deux rencontres citoyennes.

Ces séances de consultation constituent le prochain jalon du processus de participation citoyenne initié par la Ville en 2020. Les citoyens sont donc invités en grand nombre à participer à ces rencontres.

Le mercredi 11 octobre, 19 h
Centre multifonctionnel Guy-Dupré
Salle Rosaire-Circé

Le mardi 24 octobre, 19 h
Centre multifonctionnel Guy-Dupré
Salle Rosaire-Circé

La première séance de consultation permettra de recueillir l'opinion et les commentaires des participants sur les projets imaginés par les citoyens pour l'avenir du site. La seconde portera sur le contenu du règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble qui sera mis de l'avant par le conseil municipal.

Rappelons que cinq concepts d'aménagement issus de la communauté ont été présentés en mars 2021, en plein cœur de la pandémie, lors de rencontres virtuelles.

En vue des séances d'octobre, les citoyens sont invités à prendre connaissance de ces visions d'aménagement sur le site Internet de la Ville pour pouvoir participer pleinement aux discussions :

- présentation par messieurs Stéphane Labrie et Richard Myre, Collège Jean de la Mennais;
- présentation par madame Andrée Gendron, Projet Carrière vivante;
- présentation par madame Danielle Pelletier, citoyenne;
- présentation par madame Sabrina Désilets, citoyenne;
- présentation par monsieur Luc Poirier, Acti-Cité.

ville.LAPRAIRIE.qc.ca/avenir-terrain-ancienne-briqueterie →

Un premier été concluant pour les prés fleuris!

Lors de vos promenades estivales, vous avez peut-être aperçu de magnifiques prés fleuris. En effet, au printemps dernier, la Ville a semé des vivaces, des annuelles et des bisannuelles près des vergers urbains. L'objectif : attirer les pollinisateurs, comme les abeilles, essentiels à la production des arbres fruitiers.

Le projet a porté fruit : plusieurs fleurs ont fait leur apparition, au grand bonheur des insectes et... des passants! Au fil des années, les prés fleuris seront plus fournis et vous pourrez y apercevoir près d'une vingtaine de variétés de plantes comme le lupin, le souffle de bébé ou le tournesol.

Nos initiatives vertes
en vedette dans La Presse, juste ici →

vie municipale

Agenda municipal

Pour ne rien manquer

Séances du conseil

Les séances ordinaires du conseil municipal ont lieu un mardi par mois. Les prochaines se dérouleront les **17 octobre, 21 novembre** et **12 décembre**.

Elles ont lieu à l'hôtel de ville et sont également offertes en webdiffusion.

Visitez le site Internet de la Ville le jour précédant la date des séances pour confirmer l'horaire, consulter l'ordre du jour et obtenir le lien de la webdiffusion.

Abri d'auto temporaire

Il est permis d'installer les abris d'auto temporaires à compter du **1er novembre**.

Bureaux administratifs fermés

En raison de l'Action de grâce, les services administratifs seront fermés le **9 octobre**. Ils seront également fermés pour la période des Fêtes du **25 décembre au 2 janvier** inclusivement.

Compte de taxes

La dernière échéance du compte de taxes municipales est le **23 octobre**.

Écocentre

À compter du **1er novembre**, l'écocentre passe à l'horaire hivernal et sera ouvert du vendredi au dimanche. Consultez l'horaire sur le site Internet.

Sécurité routière

Avez-vous votre autocollant?

Avez-vous aperçu des autocollants de silhouettes d'enfants sur les bacs de recyclage de La Prairie au cours des dernières semaines? Votre œil ne vous a pas trompé! Il s'agit d'une nouvelle initiative de la Ville visant à sensibiliser les automobilistes à ralentir, particulièrement dans les quartiers résidentiels. La Municipalité emboîte ainsi le pas à d'autres villes qui ont mené des projets semblables, comme Bromont, Châteauguay et Mercier.

Avec cette mesure, la Ville espère inciter les automobilistes récalcitrants à lever le pied. Par ailleurs, elle continue de se pencher sur les meilleures solutions à mettre en place afin d'assurer la sécurité des Laprairiens.

Les citoyens qui le souhaitent peuvent se procurer gratuitement un autocollant à l'hôtel de ville.

Ceux qui désirent contribuer à améliorer la sécurité routière sur le territoire peuvent en tout temps s'adresser au comité de circulation et de mobilité active par le biais d'un formulaire disponible sur le site Internet de la Ville.

ville.LAPRAIRIE.qc.ca/comites-commissions →

La Prairie dans vos favoris

Pour que les publications de la Ville de La Prairie s'affichent en priorité dans votre fil d'actualité Facebook, mettez la page de la Ville dans vos favoris en suivant ces étapes simples :

- sur votre application mobile ou sur votre ordinateur, rendez-vous sur l'accueil de la page Facebook de la Ville (**www.facebook.com/villelaprairie**);
- cliquez sur les trois points de suspension, puis sur « Abonné »;
- dans la fenêtre « Paramètres d'abonnement », choisissez « Favoris », puis « Enregistrer », au bas.

Loi sur les nouvelles en ligne

La Ville suspend ses publicités sur Facebook et Instagram

En solidarité avec les médias nationaux et régionaux, la Ville interrompt temporairement l'achat de publicités sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram, propriétés de Meta. Elle se joint ainsi aux gouvernements fédéral et provincial, à des organisations paramunicipales de même qu'à de nombreuses villes afin de dénoncer la décision du géant du web de bloquer le partage du contenu journalistique canadien.

En effet, en juin dernier, la société Meta a annoncé qu'elle cesserait de relayer les nouvelles canadiennes sur ses plateformes, en réponse à l'adoption, par Ottawa, de la *Loi sur les nouvelles en ligne*. Cette dernière prévoit que les géants du web doivent négocier des ententes de rétribution avec les médias canadiens relativement au partage de leur contenu.

Des impacts pour la Ville

En suspendant ses publicités sur Facebook et Instagram, la Municipalité est consciente que ses communications auront moins de visibilité sur ces plateformes et qu'il lui sera plus difficile d'y rejoindre son public cible. Cependant, elle considère qu'il est essentiel d'appuyer les médias locaux et nationaux afin de garantir aux citoyens un accès à de l'information diversifiée, fiable et accessible.

Au moment d'écrire ces lignes, des discussions ont lieu entre Ottawa et Meta. La Ville suit leur évolution et réévaluera sa décision d'interrompre l'achat de publicités sur Facebook et Instagram en fonction de ces pourparlers.

Actualité municipale

Restez informé!

Outre ses réseaux sociaux, la Ville met à votre disposition plusieurs outils de communication pour vous permettre de rester informé des nouvelles à son sujet.

Si vous souhaitez obtenir toute l'information municipale la plus récente, le meilleur moyen (encore mieux que les réseaux sociaux!) est de vous abonner à l'infolettre *Info-Laprairien.*

Envoyée par courriel toutes les deux semaines, elle contient tout ce que vous devez savoir en lien avec l'actualité de la Ville, les activités à venir et les projets qui vous touchent.

ville.LAPRAIRIE.qc.ca/infolettre →

Vos parcs se refont une beauté

Véritables lieux de rencontre, les parcs et les espaces verts font partie intégrante du quotidien des citoyens en leur permettant de bouger et de socialiser. Grâce à leurs installations, ils offrent une occasion à tous de développer une foule d'habiletés ou encore de profiter de doux moments à l'extérieur.

Améliorer les parcs, c'est améliorer directement la qualité de vie des citoyens. Dans cette optique, la Ville a effectué de nombreux travaux pour bonifier ses infrastructures depuis le début de l'année.

Des aires de jeux plus modernes et plus sécuritaires

Par exemple, les modules de jeux destinés aux enfants de 18 mois à 5 ans ont été remplacés dans les parcs Georges-Boyer, Jacques-Laveault et Lucie-F.-Roussel. Le module de balançoires à sièges rigides du parc Jacques-Laveault a aussi été changé.

Puis, de la fibre de bois a été ajoutée dans des aires de jeux afin de maintenir une épaisseur sécuritaire. C'est le cas aux parcs :

- des Cigales
- du Christ-Roi
- du Faubourg
- du Frère-Herman
- du Goéland
- Pierre-Raffeix
- Wilfrid-Denault

En effet, la fibre de bois remplace de plus en plus le sable dans les aires de jeux notamment parce qu'elle amortit bien les chocs. De plus, elle n'attire ni les animaux ni les insectes et nécessite peu d'entretien. Pour ces raisons, la Ville a remplacé le sable par de la fibre de bois aux parcs du Grand-Boisé et des Prés-Verts au début de l'été.

Finalement, les bordures de plastique entourant les modules de jeux des parcs Georges-Boyer, du Grand-Boisé et des Prés-Verts ont été remplacées par des bordures de béton.

Des installations sportives revampées

Par ailleurs, plusieurs installations sportives ont été améliorées. Ainsi, au parc Lucie-F.-Roussel, des filets protecteurs ont été installés derrière les terrains de soccer pour éviter que des ballons atteignent les aires de jeux. Le revêtement des bandes de la patinoire doit aussi être remplacé cet automne. Enfin, la patinoire du parc Conrad-Roy a été rénovée.

Un tout nouveau parc Mayer

En plus de tous ces travaux, la Ville a mis en branle la reconstruction complète du parc Mayer, de l'amélioration des modules de jeux jusqu'à la remise à neuf de l'éclairage du site.

Parc Lucie-F.-Roussel

Saviez-vous que?

La ville de La Prairie compte une cinquantaine de parcs offrant différentes infrastructures : terrains sportifs, aires de pique-nique, modules de jeux, jeux d'eau, chalets et plus encore. Pour connaître les installations propres à chacun d'eux, consultez la carte interactive sur le site Internet.

ville.LAPRAIRIE.qc.ca/carte-interactive →

De nouvelles bornes de recharge!

Soucieuse de poursuivre le développement du circuit électrique sur son territoire, la Ville a installé, au début de l'été, deux nouvelles bornes de recharge au parc du Bassin-de-La Prairie.

Le nombre de bornes disponibles appartenant à la Municipalité passe donc à 18, auxquelles s'ajoutent les deux d'exo situées au stationnement incitatif et les autres offertes par des entreprises privées.

Pour consulter la liste des bornes disponibles à La Prairie, visitez le site Internet suivant :

lecircuitelectrique.com →

Acheter localement, c'est payant!

L'hiver approche et vous avez l'intention d'acquérir une souffleuse à neige électrique? Saviez-vous que vous pourriez être récompensé si vous l'achetez dans un commerce de la MRC de Roussillon?

Grâce au programme d'aide financière **consoméco** mis sur pied par la Ville de La Prairie, vous pouvez obtenir un **chèque-cadeau de 100 $** à échanger chez le commerçant laprairien de votre choix.

Pour ce faire, vous devez vous procurer l'un des quatre produits admissibles dans un commerce de la MRC (Candiac, Châteauguay, Delson, La Prairie, Léry, Mercier, Sainte-Catherine, Saint-Constant, Saint-Isidore, Saint-Mathieu et Saint-Philippe).

Les quatre produits admissibles sont :

- souffleuse à neige à fil ou à batterie;
- souffleuse à feuilles à fil ou à batterie;
- tondeuse à gazon à fil, à batterie ou manuelle;
- toilette à faible débit de 4,8 litres ou moins.

Encourager les commerçants locaux, c'est toujours payant, mais ce l'est doublement avec consoméco!

◄ **Renseignements et conditions d'admissibilité**

Réseau sanitaire

Vos gouttières sont-elles conformes?

De plus en plus, les municipalités de partout au Québec sont confrontées à la surcharge de leurs réseaux d'eaux usées et à des refoulements d'égouts. C'est le cas à La Prairie où un moratoire sur les projets de construction a été mis en place après qu'un rapport a révélé que la capacité des infrastructures de gestion des eaux usées avait presque atteint sa limite.

Au moment où la Ville multiplie les initiatives pour minimiser et corriger cette problématique, les citoyens peuvent aussi aider, notamment en s'assurant que leurs gouttières sont installées conformément à la réglementation en vigueur.

En effet, les gouttières ont leur rôle à jouer dans la diminution des risques de surcharge du réseau sanitaire. Auparavant, beaucoup d'entre elles étaient « branchées » au drain français d'un bâtiment, ce qui avait pour conséquence d'acheminer les eaux pluviales dans le réseau municipal, contribuant à sa saturation.

Aujourd'hui, un simple débranchement des gouttières peut faire toute la différence.

En quoi consiste un débranchement?

Lorsqu'une gouttière est « débranchée », elle déverse les eaux pluviales au sol, sur une surface perméable (pelouse, plate-bande, haie de cèdres, pavé alvéolé, etc.), à une distance minimale de 1,5 mètre du bâtiment, empêchant ainsi l'eau de se diriger vers le drain français et de s'y infiltrer.

Différents accessoires peuvent être utilisés pour effectuer le débranchement comme un tuyau déflecteur. Il est aussi possible d'utiliser un baril récupérateur d'eau de pluie. Ce dernier constitue une solution simple à installer, peu coûteuse et écologique puisque l'eau récupérée peut servir à arroser les fleurs ou le potager et qu'elle s'avère utile par temps sec.

Comment savoir si une gouttière est conforme à la réglementation?

Une gouttière **n'est pas conforme** à la réglementation en vigueur si elle dirige l'eau directement dans le réseau d'égout municipal de la ville.

Une gouttière **est conforme** à la réglementation en vigueur si elle fait en sorte que l'eau se déverse au sol, à 1,5 mètre de la propriété, vers une surface perméable, ou qu'elle déverse l'eau dans un baril récupérateur d'eau de pluie.

La Ville peut vous aider

Si vous avez des questions concernant la conformité de vos gouttières, vous êtes invité à visiter le site Internet de la Ville ou encore à communiquer avec le Service du génie.

ville.LAPRAIRIE.qc.ca/gouttieres →

Le moratoire sur les projets de construction en 3 questions

En 2022, la Ville de La Prairie a mis en place un moratoire sur la majorité des projets de construction sur son territoire.

Pourquoi un moratoire?

Parce qu'un rapport commandé à l'automne 2021 avait révélé que la capacité des infrastructures de gestion des eaux usées de la ville avait presque atteint sa limite. Par conséquent, davantage de surverses d'eaux usées non traitées pourraient survenir par temps sec dans le fleuve Saint-Laurent, ce qui exposerait la Municipalité à des amendes pouvant aller jusqu'à 6 M$.

Que fait la Ville pour régler le problème de surverses?

La Ville multiplie les efforts et les initiatives pour améliorer la capacité de son réseau et pour diminuer l'infiltration d'eaux parasitaires dans ce dernier.

Pour ce faire, elle réalise des études relatives au réseau d'égout et travaille en collaboration avec la Régie d'assainissement des eaux du bassin de Laprairie et ses villes membres afin de trouver des solutions.

Quand sera-t-il de nouveau possible de construire à La Prairie?

Impossible de le savoir pour le moment puisque la Ville attend de recevoir les données complémentaires d'une étude qu'elle a commandée visant à analyser le réseau des eaux usées. Les résultats lui donneront une meilleure idée des correctifs à apporter et donc de l'échéancier à prévoir.

ville.LAPRAIRIE.qc.ca/moratoire →

L'ABC des extincteurs portatifs

Les extincteurs portatifs sont des outils essentiels dans le domaine de la sécurité incendie. Toutes les résidences devraient en être pourvues et tous les citoyens devraient savoir comment les faire fonctionner. Mais, comment les choisir et, surtout, comment les actionner?

Choisir le bon extincteur

Si vous devez acheter un extincteur d'incendie, privilégiez-en un à poudre polyvalente portant la mention « ABC ». Ce type d'extincteur peut éteindre des feux causés par des combustibles ordinaires comme le bois et le papier, par des liquides inflammables comme l'huile ou l'essence ou encore par des appareils électriques sous tension.

Assurez-vous également que l'extincteur soit léger. Optez pour un outil pesant entre 5 et 20 livres.

Enfin, installez-le à un endroit facilement accessible, hors de la portée des enfants et loin de tout appareil de chauffage ou de la cuisinière.

Manipuler un extincteur

En cas de feu, quelques étapes sont nécessaires pour faire fonctionner votre extincteur de façon optimale et sécuritaire :

- vérifiez si l'extincteur est plein et ensuite tirez sur la goupille;
- placez-vous à trois mètres du feu et agenouillez-vous;
- à l'aide du boyau que vous aurez préalablement décollé, visez la base des flammes et remontez en faisant un mouvement de gauche à droite;
- appuyez à fond sur la poignée jusqu'à ce que l'extincteur soit vide;
- évacuez la pièce et ne retournez pas à l'intérieur.

En cas d'urgence, appelez toujours le **9-1-1**.

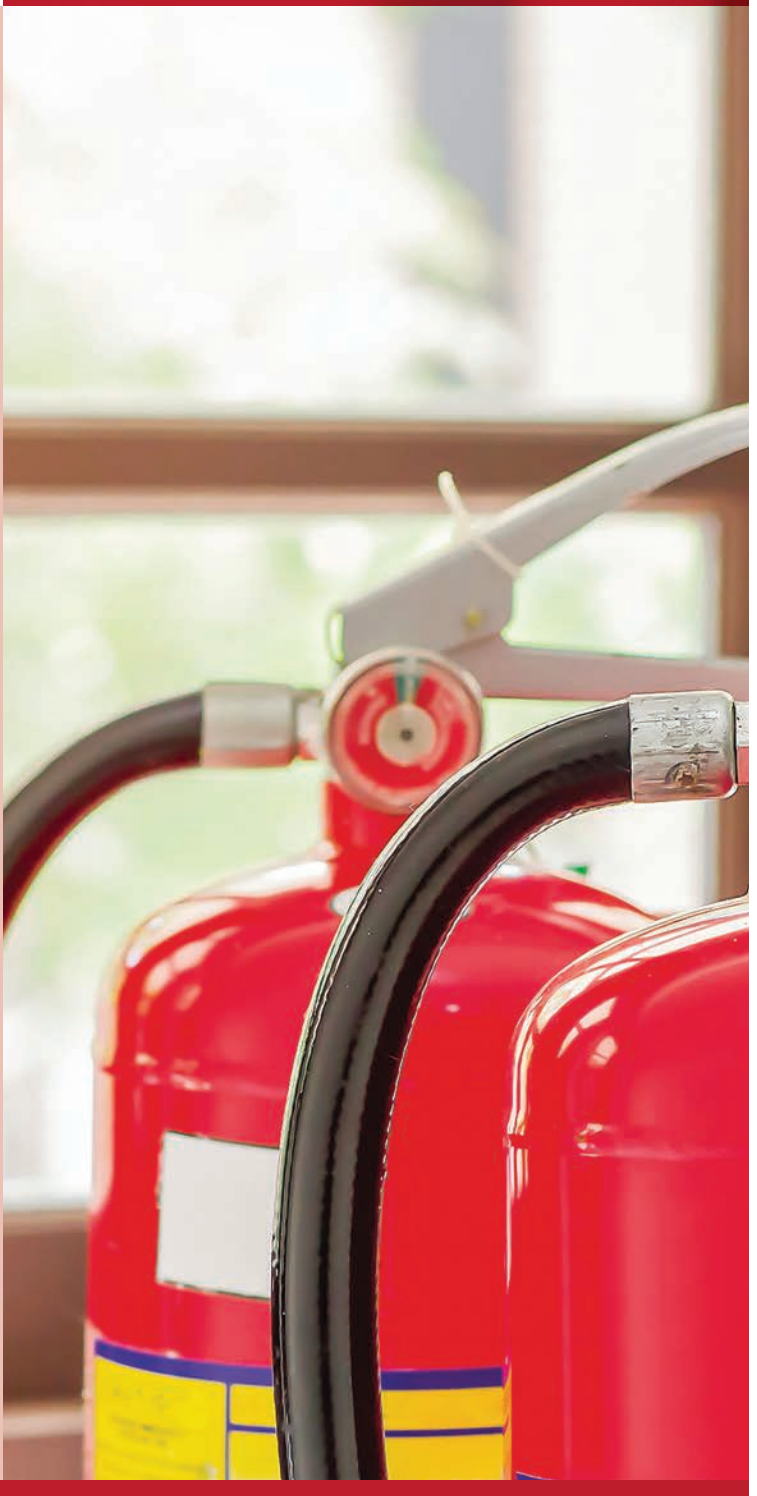

DANS LA NUIT DU 4 AU 5 NOVEMBRE, IL FAUDRA RECULER L'HEURE.

Saisissez cette occasion pour changer les piles de vos avertisseurs de fumée et pour vérifier leur durée de vie. Profitez-en aussi pour brasser vos extincteurs de façon à favoriser l'évacuation de la poudre si vous devez vous en servir.

Glissez en toute sécurité

La glissade sur neige est assurément l'une des activités hivernales favorites des petits (et des grands)! À La Prairie, les amateurs de glisse sont gâtés puisqu'ils n'ont pas une, mais deux buttes à leur disposition : celle du parc Lucie-F.-Roussel et celle du parc Émilie-Gamelin. Si vous êtes de ceux qui comptent en profiter cet hiver, assurez-vous de respecter ces quelques consignes de sécurité.

Respectez la signalisation

À tout moment, la Ville peut décider de fermer complètement ou en partie les buttes à glisser pour des raisons d'entretien ou de sécurité. Par exemple, des zones pourraient s'avérer trop glacées ou le couvert de neige pourrait être trop mince à certains endroits.

Dans tous les cas, pour votre sécurité, respectez la signalisation et ne vous aventurez jamais sur les pentes lorsqu'elles sont fermées.

Consultez l'état des pentes avant de vous déplacer

La Ville met régulièrement à jour l'état des buttes à glisser sur son site Internet. Jetez-y un œil afin d'éviter tout déplacement inutile en cas de fermeture.

Ne laissez pas vos enfants glisser sans surveillance

Puisque les buttes à glisser sont accessibles librement et sans surveillance, les enfants devraient toujours être accompagnés d'un adulte qui s'assurera que les descentes sont sécuritaires.

Lisez les règlements

Des règlements sont affichés sur les sites des buttes à glisser. Prenez-en connaissance et respectez-les.

ville.LAPRAIRIE.qc.ca/buttes →

collectes et environnement

Brutus se met en mode hiver

À compter du **4 décembre**, la collecte du bac brun se fera toutes les deux semaines.

Lundi
Chaque semaine (avril à nov.)
Aux 2 semaines (déc. à mars)

Mardi
Aux 2 semaines

Jeudi
Chaque semaine

Les surplus de l'automne dans le bac brun!

Vous avez mis les feuilles mortes, les résidus de jardins, les citrouilles et la paille dans le bac brun, mais il vous en reste? Mettez vos surplus dans des sacs de papier et déposez-les à côté de votre bac brun le jour de la collecte en respectant le dégagement nécessaire. Notez que l'utilisation de sacs de plastique, y compris ceux qui sont biodégradables et compostables, est interdite.

Attention! Votre bac brun doit obligatoirement être en bordure de rue pour que vos sacs soient ramassés puisque le chauffeur l'utilisera pour faire le chargement des sacs de papier dans le camion.

Envie de Sortir?

Découvrez · Bougez · Créez

Tous les événements et les activités de l'automne se trouvent dans votre magazine!

ville.LAPRAIRIE.qc.ca/sortir

Cette rivière dans votre cour

Saviez-vous que la rivière Saint-Jacques est le dernier cours d'eau de la Rive-Sud à conserver son caractère naturel en milieu urbain? Située aux limites des villes de La Prairie et de Brossard, en aval de l'autoroute 30, elle est, pour plusieurs, une rivière discrète près de la maison. Et pourtant, elle regorge de secrets qui la rendent unique. Voici donc quelques faits à son sujet qui vous permettront de la découvrir ou de l'apprécier davantage.

Une rivière au parcours sinueux

La rivière Saint-Jacques prend sa source près du village de Saint-Jacques-le-Mineur et traverse le territoire de la municipalité de Saint-Philippe avant de terminer son parcours de près de 25 kilomètres dans le fleuve Saint-Laurent.

Elle sillonne des milieux des plus diversifiés comme des terres agricoles, des boisés et des zones urbaines. Elle s'insère aussi dans des complexes de milieux humides importants.

Une rivière pleine de vie

Entre l'autoroute 30 et l'embouchure de la rivière, on retrouve d'anciens méandres, des milieux humides de même que des friches et des boisés. Ces milieux constituent des écosystèmes naturels de grande valeur pour les espèces fauniques et floristiques locales.

Par exemple, ils servent de lieu de reproduction et d'alimentation pour plus d'une trentaine d'espèces de poissons telles que le grand brochet, l'achigan à petite bouche et la perchaude.

D'autres animaux viennent aussi s'y ressourcer, par exemple la rainette faux-grillon de l'Ouest, espèce menacée, la rainette crucifère et certains mammifères comme le cerf de Virginie et le rat musqué. Certaines tortues et couleuvres peuvent aussi y être aperçues.

Chez les oiseaux, la sauvagine profite du secteur pour faire une pause de sa migration lorsqu'elle est de passage. Les abords de la rivière servent aussi de site de reproduction au petit blongios, une espèce vulnérable semblable à une version miniature du grand héron.

Une rivière riche de son passé

Ce n'est pas d'hier que les humains sont présents dans le secteur de la rivière Saint-Jacques : des études ont révélé l'existence de sites archéologiques d'occupation datant de plusieurs millénaires.

L'occupation euro-québécoise de la rivière remonte quant à elle à la fin du 17e siècle, avec la colonisation de la seigneurie de La Prairie.

Par ailleurs, la rivière a longtemps constitué une voie de transport pour les peuples autochtones présents dans le secteur.

Une rivière aussi faite pour jouer

Il n'est pas rare d'apercevoir sur la rivière des amateurs de sports aquatiques en kayak, en canot ou sur une planche à pagaie. Lorsque les conditions sont favorables, il est possible de remonter le cours d'eau sur plusieurs kilomètres à l'aide d'une embarcation.

Par ailleurs, la pêche récréative est pratiquée dans la rivière et à son embouchure depuis toujours… ou presque.

Finalement, de part et d'autre du cours d'eau, on retrouve des parcs, des pistes cyclables et des sentiers qui permettent de découvrir ce magnifique milieu naturel.

vie économique

Commerces locaux

Au cœur de votre quotidien

Si La Prairie peut compter sur une vie économique et sociale dynamique, c'est notamment grâce aux entreprises qui ont choisi de s'y établir. Ces dernières font partie intégrante de la vie des citoyens puisqu'elles leur permettent de se nourrir, de se divertir, de se vêtir, de travailler et plus encore! Mais qui se cache derrière elles? Voici deux portraits de passionnées.

Créations Gama

En 2021, après des études en mode et portée par le désir de démocratiser la fourrure, Gabrielle Maillot-Coté décide de se lancer en affaires en faisant l'acquisition d'une première entreprise dans le domaine.

L'année suivante, elle apprend que l'entreprise laprairienne Fourrures Jodoin et Filles est à vendre. Véritable institution, cette dernière jouit d'une belle notoriété et d'une clientèle fidèle. Gabrielle Maillot-Côté décide donc d'en faire l'acquisition et en devient propriétaire le 1er avril 2023. Fourrures Jodoin et Filles devient alors Créations Gama.

Aujourd'hui, l'entreprise continue d'offrir les mêmes services qu'avant comme l'entreposage et la réparation de manteaux, mais elle propose aussi de nouveaux services tels que le remodelage de fourrure et la création sur mesure de vêtements de cuir et de manteaux de lainage.

designsgama.com →

Krabéo

2021. Marie-Ève Richard apprend qu'elle est frappée, une seconde fois, par un cancer de la peau. Désirant tout de même partir en voyage au soleil, elle court les boutiques pour trouver des maillots comportant un indice UV élevé. Elle constate cependant que l'offre manque de couleur et de féminité.

Janvier 2022. Marie-Ève Richard marche sur une plage du Costa Rica et aperçoit un crabe rose qui a perdu sa carapace et qui semble avoir été brûlé par les rayons du soleil. Lui vient alors une idée d'entreprise et d'image de marque : elle se lancera dans la confection de maillots de bain anti-UV et son logo sera un crabe.

Après plusieurs recherches et analyses, elle trouve un tissu fabriqué à partir de filets de pêche récupérés au fond des océans (ECONYL) qui bloque 98 % des rayons UVA et UVB et décide de développer une gamme de maillots pour femmes, hommes et enfants. Aujourd'hui, ses produits sont conçus et fabriqués au Québec. Certifiés UPF50+, ils sont vendus en ligne et dans plusieurs boutiques un peu partout dans la province.

Parallèlement à son entreprise, Marie-Ève Richard poursuit sa mission de sensibiliser les gens aux dangers de l'exposition aux rayons du soleil.

krabeo.com →

Stationnement hivernal

Se stationner dans les rues la nuit, c'est oui!

Du 1er décembre 2023 au 1er avril 2024, vous pourrez stationner votre voiture dans la rue, entre minuit et 7 h, selon les conditions suivantes :

- lorsqu'il n'y a pas d'opération de déneigement ou d'entretien;
- du côté de la rue des immeubles dont le numéro est pair, les jours civils (de calendrier) dont les chiffres sont pairs;
- du côté de la rue des immeubles dont le numéro est impair, les jours civils (de calendrier) dont les chiffres sont impairs;
- lorsqu'aucune signalisation amovible ou temporaire ne l'interdit;
- hors des rues ou des secteurs exclus par le règlement.

Il est de votre responsabilité de vérifier...

Ligne Info-déneigement

Tous les jours, à compter de 18 h, la Ville indiquera s'il est possible de stationner un véhicule de promenade dans la rue par le biais de la ligne Info-déneigement, soit le 450 444-5999.

Se stationner du bon côté de la rue

Attention! Puisque l'autorisation de stationner est applicable à partir de minuit, **le jour pair ou impair correspond à la date qui débute à minuit**. Les propriétaires de voitures doivent donc être vigilants et opter pour le bon côté de la rue lorsque l'autorisation de stationner est en vigueur.

Des exceptions et des exclusions s'appliquent. Pour les connaître et pour obtenir tous les détails concernant la réglementation sur le stationnement hivernal, consultez le site Internet.

ville.LAPRAIRIE.qc.ca/stationnement →

Déneigement

Chacun a son rôle à jouer

L'hiver approche et les déneigeuses reprendront du service. Dans une perspective de développement durable, la Ville poursuivra ses actions afin de restreindre l'utilisation du sel de déglaçage et de réduire les coûts rattachés aux opérations de déneigement, tout en offrant un environnement de qualité aux piétons et aux automobilistes.

Le rôle de la Ville

Lors d'une accumulation de neige, les employés de la Ville s'affairent prioritairement à dégager les grandes artères, les rues secondaires et les trottoirs.

Aussi, afin de faciliter l'entassement de la neige et de réduire le coût des opérations, la Ville déneige un minimum de trottoirs selon la hiérarchie suivante :

- les corridors scolaires;
- les trottoirs près des églises;
- les trottoirs situés dans un circuit d'arrêt d'autobus ou les arrêts d'autobus uniquement;
- les trottoirs près des artères principales.

Le rôle du citoyen

Vous pouvez aider la Ville à déneiger adéquatement le réseau routier. Voici comment.

Positionnement des bacs

Positionnez votre bac de recyclage ou vos poubelles dans votre entrée, tout en conservant un dégagement de 60 centimètres (2 pieds) autour de ceux-ci.

Pour le stationnement des véhicules le soir et la nuit, respectez la réglementation en vigueur. De plus, ne garez pas votre véhicule vis-à-vis un véhicule stationné de l'autre côté de la rue.

Autres gestes à poser

Ne déposez pas de la neige, de la glace ou tout autre objet sur une voie ou une place publique ou sur un trottoir (vous êtes responsable des infractions commises par votre entreprise de déneigement privée).

Les bornes d'incendie doivent être dégagées en tout temps pour des raisons de sécurité.

Attendez le passage de la déneigeuse avant de sortir votre véhicule dans la rue pour ne pas nuire aux opérations.

ville.LAPRAIRIE.qc.ca/deneigement →

Organismes culturels, sportifs et communautaires

Toujours là pour vous

L'apport des organismes dans la communauté est considérable. Chaleureux et accessibles, ils constituent des milieux de vie qui favorisent l'entraide et contribuent à la vie sociale de nombreux Laprairiens. Voici le portrait de deux d'entre eux.

Organisme culturel

Troupe de théâtre Optimiste

514 249-8480

Voilà un peu plus de 25 ans que les amoureux du théâtre peuvent développer leurs compétences d'acteurs et leur créativité auprès d'autres passionnés comme eux grâce à la Troupe de théâtre Optimiste.

Chaque année, les membres présentent une comédie au Théâtre du Vieux-La Prairie. Tous amateurs, ils répètent de janvier à mai afin de présenter un spectacle de qualité... et leur talent ne passe pas inaperçu! Quatre d'entre eux ont déjà été nommés en tant que meilleur comédien ou meilleure comédienne au Gala des Arlequins de la Fédération québécoise du théâtre amateur, dont l'organisme fait partie.

Par ailleurs, la Troupe de théâtre Optimiste ne manque pas de donner au suivant, notamment en remettant des bourses d'études à des étudiants inscrits dans l'une des cinq grandes écoles de théâtre du Québec.

Organisme communautaire

Club de l'Âge d'or de La Prairie

450 444-4586

Depuis ses débuts, le Club de l'Âge d'or de La Prairie joue un rôle rassembleur au sein de la communauté en proposant des activités variées aux personnes âgées de 50 ans et plus. Ces dernières ont ainsi l'occasion de socialiser et de s'épanouir, que ce soit en participant aux activités hebdomadaires (cours de danse en ligne, après-midis de jeux, etc.) ou en prenant part à différents événements comme les soupers dansants.

Fondé en 1973, l'organisme a lui-même atteint son âge d'or et espère pouvoir continuer de remplir sa mission encore longtemps, soit de favoriser la socialisation et le vieillissement actif de ses membres.

Participez aux consultations publiques

- Sondages
- Boîte à idées
- Grands projets

Inscrivez-vous aux avis municipaux

- Urgences
- Avis importants
- Travaux majeurs

Tout au même endroit

portevoix.ville.LAPRAIRIE.qc.ca

Psitt!
Citoyen averti passe à Porte-voix.